

fût précipité dans ladite Citerne, d'où en effet on le retira. Le Pere Gardien frappé d'un si triste accident, & ne sçachant quel parti prendre, envoya un de ses Religieux chez Mr. Marie, Conseiller & Syndic des Capucins, pour sçavoir de lui ce qu'il falloit faire en pareil cas; & ce Conseiller après avoir consulté l'ancien Lieutenant Criminel, vint dire au Pere Gardien qu'il falloit faire les funérailles à l'ordinaire. Sur cette Réponse, on a exposé le défunt dans l'Eglise, les pieds, les mains & le visage découverts, on a recité l'Office des Morts; auquel ont assisté les Communautés Religieuses qu'on avoit invitées, & l'Enterrement s'est fait dans le Cimetiere. Voilà Monsieur, ce qui a précédé & suivi la mort du Pere Alphonse, dont Dieu seul sçait le moment fatal. Et tout ce qu'on en dit de plus, ou de moins, ne peut être qu'une calomnie enfantée par un esprit de parti.

Je n'ai pas découvert autre chose qui ait pû porter l'Assesseur Criminel & le Procureur du Roi, à regarder cette mort comme un assassinat, qu'une rumeur publique sur les discours que le défunt avoit tenus, sur-tout à Regene; sçavoir, qu'on devoit l'assassiner; ce qui leur a paru suffisant pour faire une descente chez les Capucins le Dimanche vingt-huit, sur les cinq heures du soir, accompagnés de Médecins & de Chirurgiens, escortés d'un grand nombre d'Archers, & suivis d'une multitude de personnes de tout sexe, que l'oiseau qu'on tiroit au Jardin de l'Arquebuse, dans le voisinage des Capucins, y avoit attirées. L'Assesseur ayant appris du Pere Gardien, que le corps du Pere Alphonse avoit été inhumé dans le Cimetiere, six jours auparavant, s'y transporta, le fit exhumer, porter au Refectoire, & mettre sur une des tables. Je ne sçais pourquoi il ne voulut pas souffrir qu'au-

cun